



FICHE PRODUIT – CASEINE ACIDE ALIMENTAIRE

Fiche n° 17

Version 3

Mis à jour le 22/07/2014

APPELLATION

Nom commercial : Caséine acide alimentaire POZZO NUOVO

DESCRIPTION

Principale substance protéique (protéine) du lait, utilisée pour son important pouvoir collant.

CARACTERISTIQUES

COMPOSITION CHIMIQUE

Protéine de lait	85% mini (N x 6,38)
Eau	10% maxi
Cendres	2,5% maxi
Matières grasses	1,5% maxi
Acidité libre	0,2% maxi d'acide lactique

COMPOSITION BACTERIOLOGIQUE

Germes totaux	30.000 germes/g. maxi
Germes thermophiles	5.000 germes/g. maxi
Coliformes	Absence /0,1 g.
Listeria	Absence /1g.
Salmonelle	Absence /1g.

STABILITE

Stabilité chimique	stable
Conditions à éviter	l'humidité
Matières à éviter	aucune
Produit de décomposition dangereuse	aucun

PROPRIETES PHYSIQUE ET CHIMIQUES

Aspect	poudre blanche à crème
Odeur	neutre
pH	4,6 ± 0,2
Point d'ébullition	non applicable
Point de fusion	non applicable
Point d'éclair	inflammable
Inflammabilité	inflammable
Auto-inflammabilité	inflammable
Danger d'explosion	oui – si accumulation de poussières
Propriétés comburantes	non applicable
Pression de vapeur	non applicable
Masse volumique	0,60
Hydro solubilité	insoluble
Viscosité	non applicable
Densité de vapeur	non applicable

DOMAINES D'APPLICATION DANS LE BATIMENT

Utiliser comme liant dans la composition de peintures, badigeon à la chaux, ...

CONDITIONNEMENT

En boîte de 750 grammes, seau métallique de 3 kg et en sac de 25 kg.

MANIPULATION ET STOCKAGE

Pour une manipulation sans danger : éviter de respirer les poussières et le contact avec les yeux, assurer une ventilation locale mécanique à même de maintenir les émissions de poussières à un niveau minimum.

Stockage : Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré.

PRECAUTION D'EMPLOI

Protection des mains et de la peau : aucune.

Protection des yeux : en fonction des conditions d'utilisation des lunettes de protection peuvent s'avérer nécessaire.

Protection respiratoire : si les conditions d'usage produisent des poussières, utiliser un masque agréé correspondant au niveau d'émission.

Phases de conseil :

S26 – en cas de contact avec les yeux, rincer tout de suite abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste

S39 – porter un appareil de protection des yeux

ELIMINATION DES DECHETS

Il convient d'évacuer le produit mécaniquement comme pour tout autre déchet organique.